

**Communiqué de presse commun aux PAEC : Pays de Saint-Omer, PNR Caps et Marais d'Opale,
Chambre (secteurs Calaisis et Flandre Intérieure)**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunions d'information sur les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques, qu'est-ce que c'est ? Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques, appelées aussi MAEC, constituent un ensemble d'initiatives agricoles respectueuses de l'environnement (entretien de haies, de talus, réduction de fertilisants...) pour lesquelles les agriculteurs peuvent être rémunérés.

Quelles sont les objectifs de ces mesures ? Les objectifs sont multiples : maintien de la biodiversité, protection des zones humides, préservation de la ressource en eau potable ou encore lutte contre l'érosion.

Quels sont les conditions pour mettre en place des MAEC ? Les MAEC prennent place dans le cadre de Programmes Agroenvironnementaux et Climatiques portés par des opérateurs régionaux ou locaux (Chambre d'Agriculture, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, Syndicat Mixte Lys Audomarois...) pour la période 2017-2020. Ces derniers fixent, en accord avec les caractéristiques agricoles et environnementales de chaque territoire, les mesures agro-environnementales que les agriculteurs peuvent contractualiser. Les exploitants s'engagent sur les mesures de leur choix pour une période de 5 ans.

Comment les MAEC sont-elles financées ? Par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), des financements de l'État, de la Région Hauts-de-France et de l'Agence de l'Eau.

Si l'on est intéressé, comment obtenir plus de renseignements ? Des réunions d'informations sont organisées durant le mois de mars sur les différents territoires concernés :

Territoire	Dates et lieux des réunions	Contact
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale	<ul style="list-style-type: none">• Le 9 mars à 14h à Marquise au siège de la CC de La Terre des 2 Caps• Le 13 mars à 14h à Guînes à la salle de l'usine des Eaux de Calais, route de Calais• Le 14 mars à 14h à Licques à la salle des fêtes (juste à côté de la mairie)• Le 16 mars à 13h30 à Wirwignes à la salle communale	Étienne JOBARD et Angélique EVERAERE au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : 03.21.87.90.90 ejobard@parc-opale.fr AEVERAERE@parc-opale.fr

<p>Pays de Saint-Omer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le 10 mars à 10h à la Maison du Parc naturel régional, Saint-Martin-lez-Tatinghem • Le 10 mars à 14h à l'Hôtel communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, Lumbres • Le 17 mars à 10h à la Mairie de Roquetoire • Le 17 mars à 14h à Enerlya, Fauquembergues 	<p>Justine LAPORTE à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Pays de Saint-Omer – Flandre Intérieure : 03.21.38.01.62 Justine-laporte@aud-stomer.fr</p>
<p>Calaisis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le 8 mars à 14h à la salle municipale d'Ardres 	<p>Thomas FROIDURE à l'antenne de la Chambre d'Agriculture d'Ardres : 06 85 20 94 64</p>
<p>Flandre Intérieure</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le 14 mars à 10h à Hazebrouck – La Creule (Union Agricole) 	<p>Charlotte MOISY à l'antenne de la Chambre d'Agriculture d'Hazebrouck : 06 85 20 06 36</p>